



16ème législature

Question N° : 11475	De M. Florian Chauche (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Territoire de Belfort)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > transports aériens	Tête d'analyse > Attractivité du train par rapport à l'avion	Analyse > Attractivité du train par rapport à l'avion.
Question publiée au JO le : 19/09/2023 Date de changement d'attribution : 09/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Florian Chauche appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur l'attractivité et le recours à l'avion plutôt qu'au train par les Français et les Françaises pour se rendre sur leur lieu de vacances. Un sondage, réalisé par l'institut Opinion Way et commandé par les centres automobiles Point S, indiquait en juin 2023 que 17 % (11 % en 2022) des Français partiront en vacances en avion contre 12 % (11 % en 2022) en train. Le fait qu'un nombre croissant de Français ait recours à l'avion plutôt qu'au train est extrêmement regrettable au regard de l'empreinte carbone différente de ces deux modes de transports. Par exemple, pour un trajet depuis Paris jusqu'à Nice, pour un voyage en avion les émissions de gaz à effets de serre pour un passager sont de 80,2 kilogrammes de CO₂ (d'après les données fournies par la direction générale de l'aviation civile), tandis que pour un trajet en TGV elles ne sont que de 2,6 kilogrammes de CO₂ par passager. Si les Français ont plus recours à l'avion plutôt qu'au train, c'est surtout du fait d'une différence de coût, or M. le ministre a déclaré le lundi 7 août 2023 que « Des billets d'avion à 10 euros, à l'heure de la transition écologique, ce n'est plus possible ! Cela ne reflète pas le prix pour la planète ». M. le député demande donc à M. le ministre quelles mesures il compte prendre, notamment lors du projet de loi de finances pour l'année 2024, afin que le coût d'un billet d'avion reflète plus son coût environnemental. Il lui demande en particulier si de ce fait il va mettre fin aux nombreuses niches fiscales dont bénéficie le secteur aéronautique et notamment mettre en place une taxe sur le kérosène.